

Rapport annuel 2019 de la Fondation Serenitas

Fondée en 2015, la Fondation Serenitas a pour but de promouvoir et soutenir, par des dons, les soins palliatifs de l'HFR, en particulier les activités et les prestations non financées par l'assurance obligatoire des soins ni par d'autres assurances sociales. Il est dès lors de la mission du Conseil de Fondation, en collaboration avec l'unité de soins palliatifs, de fournir ce soutien, se traduisant par le traitement et le soulagement de la douleur, par l'accompagnement de la personne et de sa famille durant la phase terminale de la maladie, ainsi que par la prise en charge des difficultés sociales et relationnelles.

Grâce à l'argent récolté, la Fondation a déjà pu soutenir nombre d'activités développées au sein des unités de soins palliatifs de l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal (ancienne Villa St-François) et de l'HFR Meyriez-Murten. Il est à noter que les prestations de Serenitas se déploient également dans le remboursement partiel des frais de séjour et de déplacement de personnes en difficulté financière bénéficiant de l'accueil de jour ou nécessitant de longs séjours en résidence palliative, ainsi que dans la création d'espaces et d'activité à forte valeur ajoutée.

La Fondation finance aussi l'acquisition de matériel pour des bénévoles intervenant dans ces unités. Sans le dévouement de nos bénévoles, la plupart des projets ne pourraient se réaliser. Leur disponibilité et leur engagement exemplaires sont essentiels au succès des ateliers et des activités créatives qui sont proposés dans le cadre de l'accueil de jour ouvert aux personnes en situation palliative qui vivent à domicile. Qu'ils soient vivement remerciés !

La Fondation Serenitas se réjouit de la concrétisation de ces projets et exprime toute sa reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont permis d'œuvrer à leur succès, en particulier au Docteur Boris Cantin qui, par l'enthousiasme et le dynamisme qu'il dispense, a largement soutenu l'action de la Fondation.

En 2019, le Conseil de Fondation s'est réuni à quatre reprises afin de fournir à l'unité des soins palliatifs les moyens nécessaires à la prise en charge des prestations au bénéfice de tous les patients fribourgeois. Celles-ci ont à nouveau consisté en des moments d'intégration et d'animation tels que les ateliers artistiques, de cuisine, de musique, les activités de loisirs et des espaces de jeux pour les enfants de même qu'en l'accompagnement et le soutien aux proches, un élément central dans le parcours d'acceptation de la maladie et, en cas de décès du patient, du deuil.

En collaboration avec l'HFR et avec un soutien de la LORO, la Fondation s'est investie dans le projet d'installation d'un poêle dans la salle d'accueil de la Villa St-François qui a été inauguré en décembre 2019. Une telle réalisation est jugée très favorablement pour l'accompagnement et l'intégration des patients tout en permettant une utilisation plus rationnelle et conviviale de cet espace.

Dans le but de témoigner sa gratitude à ses généreux donateurs de même que pour mieux faire connaître ses buts et ses activités, la Fondation a organisé en automne 2019 une nouvelle conférence portant sur des thématiques liées aux soins palliatifs. Ce fut alors un honneur d'écouter Monsieur Jean-Marc Groppo, directeur de Pro Senectute Fribourg et Maître Grégory Blajev, notaire à Bulle, qui, au vu des questions et des débats, ont su passionner leur auditoire sur le thème « Comment organiser sa fin de vie ». Dans le cadre de cette conférence, les intervenants ont évoqué les dispositions à prendre en fin de vie de même que les dernières volontés ou les démarches administratives.

Durant l'année, des changements sont intervenus au sein du Conseil de Fondation avec en début 2019 la nomination de Madame Victorine van Zanten qui a généreusement accepté de mettre ses connaissances, son expérience et ses compétences à disposition en soutenant concrètement nos activités. En fin d'année, Monsieur Pierre Aeby, notre vice-Président durant cinq ans a souhaité se retirer du Conseil. Un grand merci pour tout le travail accompli en premier lieu comme représentant de l'HFR et ensuite à titre personnel de même que pour les excellentes relations entretenues. Pour le remplacer, Monsieur André Schoenenweid entre au Conseil en assurant la fonction de vice-Président depuis janvier 2020. Nul doute que l'intérêt pour Serenitas dont il a toujours fait part, son parcours et son réseau seront des plus utiles à la bonne marche de la Fondation qui doit adapter ses structures et ses moyens au contexte en pleine évolution dans le domaine de la santé.

La Fondation Serenitas est très satisfaite de ce qui a déjà été accompli mais il y a encore beaucoup à entreprendre. Pour relever les défis qui s'annoncent, elle a besoin de vous et fait toujours appel à la générosité de ses donateurs. Le Conseil de Fondation, dont vous trouverez la liste de ses membres ainsi que leurs coordonnées sur le site internet www.serenitas-fr.ch, se tiennent à votre entière disposition pour vous informer davantage.

Celui qui soutient la Fondation Serenitas contribue activement au projet d'accompagnement des soins palliatifs offerts à toute personne atteinte d'une maladie grave et à ses proches. Toute participation permettra alors d'ajouter de la vie aux jours lorsqu'il n'est plus possible d'ajouter des jours à la vie.

Au nom du Conseil de Fondation
Yves Menoud, président